

Le traité du 16 mars n'est pas éternel ...

Le 100ème anniversaire de la signature de l'accord de Moscou entre la Russie bolchévique

et la Turquie kémaliste sera célébré au parlement turc, ce mardi 16 mars 2021.

L'ambassadeur russe à Ankara (capitale de la Turquie, ndlr) Alexei Yerkhov, prononcera un discours et une video sur le traité célébrant une "amitié et fraternité russo-turque" sera projetée.

Le traité est signé en 1921 entre deux parties n'ayant aucun fondement juridique, ni l'URSS, ni l'Etat turc d'Ankara, n'étant établis sur le plan diplomatique.

Le traité cède presque la moitié du territoire arménien, régions de Kars et Ardahan, aux

Turcs, et place le Nakhitchevan sous autorité de l'Azerbaïdjan (comme l'Artsakh/Haut Karabagh plus tard par Staline).

En vertu de l'article V , il est convenu de déléguer l'élaboration finale du statut de la

Mer Noire et des Détroits à une future conférence , à condition que la souveraineté de

la "Turquie" et de sa capitale Constantinople (ce n'est pas encore Ankara) soient garanties.

En novembre 2015 quand l'Armée de l'air turque abat un avion militaire russe en Syrie, le parti Communiste de la Fédération de Russie demande l'annulation du traité de Moscou au ministère des Affaires Etrangères russe .Le gouvernement , Real

Politik exige , ignore la requête .

En 2016, deux mois après l'assassinat de l'Ambassadeur russe à Ankara par un policier turc, deux députés à la Douma russe (parlement,ndlr) écrivent à Vladimir Poutine , rappelant que le traité du 16 mars 1921 n'est pas éternel.

Il est à signaler que le traité en question ne figure pas dans le registre des Traités existant des Nations Unies.

A l'occasion de l'anniversaire, aucune célébration n'est à l'ordre du jour de la Douma.

Zaven Gudsuz
zaven471@hotmail.com

photo : domaine public